

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAINT PAUL LA COSTE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 24 septembre 2015 à 20h30

Présents :

- Claude CHAPON- Jean Pierre LAMETAIRIE – Annie COUDERC– Alain ROCK – Pascale PONGY — JP CORDIER - Katy ERDELYI. Catherine JAFFIOL

Absent : – Didier PAGES donne pouvoir à Claude CHAPON – Serge BASTIDE donne pouvoir à Katy ERDELYI.

Ordre du jour :

* Approbation du dernier compte rendu du dernier conseil.

* **Délibérations :**

- Instauration d'une redevance réglementée pour occupation provisoire du domaine public communal (ouvrages des réseaux).

- Transfert de fonds au budget de l'eau – virement interne pour règlement de frais liés à l'enquête publique.

* **Questions diverses**

Ordre du jour :

La séance commence à 20h30 – Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 juillet 2015.

- Délibération prise concernant l'instauration d'une redevance réglementée pour occupation provisoire du domaine public communal (ouvrages des réseaux) pendant toute la durée des travaux (Eau, EDF, téléphonie....) adopté à l'unanimité.

- Transfert de fonds pour la somme de 2000 € du compte « investissement travaux » du budget de l'eau pour règlement des factures publicité obligatoire DUP des sources du JONCAS.

Questions diverses :

- Lettre de la C.C.I. d'Alès, adressée à Monsieur MOHCINI Ahmed : modernisation, création, aménagements multiservices en milieu rural par le FISAC – appel à projet avant le 30.10.2015.

- **Communication :** téléphone portable, haut débit, contact avec Madame FONTAINE chargée des relations avec les collectivités du Gard - réponses à questions posées :

SFR prépare l'installation d'un nouveau relais pour la vallée du GALEIZON, ORANGE a décidé d'équiper ce relais pour d'autres applications. En ce qui concerne le haut débit, la fibre devrait équiper les poteaux EDF jusqu'en 2022.

- La commune est reconnue comme zone blanche en matière de téléphonie mobile, mais il est constaté une accélération pour que nous soyons équipés plus tôt.

- **Dossiers judiciaires :** Le dossier concernant la fermeture du chemin communal du Serre de BRUGUEROLLES par Monsieur PORTANIER Michel était présenté pour mise en état le 15.09.2015 au matin. Reporté au mois d'octobre 2015.

- Relance par le tribunal du dossier AYRAL, audience le 13.10.2015.

- **Dossiers notariés :** signature de l'acte d'achat de la villa du CAILA le 30.09.2015, 10h00 en principe conjointement les actes du chemin du VILLARET et le chemin déviation des CONQUES seraient signés également.

- **Contentieux :** constructions sans déclaration préalable ou permis de construire

Le THIEURE, réunion prévue avec Monsieur BATTAGLIA concernant les dégradations faites sur le chemin.

L'HOSTE à MANDAJORS, lettre adressée à Monsieur VAN DER DORPEL Daniel concernant la transformation de la façade d'un bâtiment ancien.

Réalisation d'un local sans autorisation chez Monsieur PORTANIER Michel, lettre à lui adresser.

- **Espaces naturels sensibles** : réunion à SOUSTELLE avec les maires des communes, des élus avec un responsable du Conseil Départemental afin de nous expliquer le fonctionnement.

- **Enquête publique** : DUP du JONCAS à débutée le 7/09.2015 se termine le 5.10.2015 mise en conformité de nos captages.

- **Activité association** « Les Amis de l'Eglise » il existe quelques petites tensions au sein de l'association car certaines personnes mêlent affaires personnelles avec le déroulement des travaux de rénovation, notons par ailleurs que l'association fait un excellent travail et se dépense pour préparer le chantier des entreprises. Monsieur SAORINE , pour la Fondation du Patrimoine est officiellement en retraite, mais reste gracieusement à nos cotés pour tous besoins.

- **Bureau de vote** de MANDAJORS : il est maintenu suite à une pétition. Rendez vous avec Monsieur Le Sous Préfet après les élections pour parler de problème d'accessibilité.

- Dossier de cession d'une partie du chemin rural de FONTANE à faire avancer suite à délibération du conseil municipal du 25.01.2013

- **Catastrophe naturelle** du dimanche 13.09.2015, dossier en cours, inventaire réalisé, travaux engagés dans l'urgence – déviation liée aux travaux du pont de VAMMALLE pour un temps indéterminé à ce jour.

-FIRA, randonnée prévue le 1^{er} novembre 2015. Informations suivent.

- Congrès des Maires à PARIS du 16 au 20.11.2015.

- Fuites sur nos réseaux d'eau de cet été résolues, visite d'un responsable du département pour le R.P.Q.S.annuel.

- Ramassage scolaire : lettre de Monsieur Adrien CHAPON, MANDAJORS, tous les élus en ont pris connaissance – tour de table – des erreurs relevées.

- La loi notre : la population était conviée à se rassembler à la mairie, le samedi 19.09.2015 entre 10h00 et 12h00 – peu de réponse à cet appel pour notre commune.

- Repas des aînés : il devrait avoir lieu en décembre – invitation dans le journal de novembre.

- Matériel : chose curieuse, une table bois nous à été dérobée, à moins qu'elle soit restée dans un coin à l'occasion d'un prêt.

- Projet de fête de Noël le dimanche 20 décembre : Cloé SERRE va entrainer tous nos enfants pour animer toute l'après-midi.

- L'éclairage public dans la commune affecte notre budget, nous réfléchissons à prendre des mesures pour faire des économies.

Pour nous, Mairie de la commune

De SAINT PAUL LA COSTE

Pour être affiché le 01/10/2015 à la porte de la mairie Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

A SAINT PAUL LA COSTE